

# REGLEMENT

PRESENTATION D'EQUIDES A LA VENTE  
AU GALOP TRICASTIN de SAINT PAUL 3 CHÂTEAUX(26)  
LES 3 & 4 DECEMBRE 2016

L'association Saint Paul' even équestres, affiliée au lycée Drôme Provençale, a décidé d'organiser des présentations de chevaux et poneys destinés à la vente, afin de permettre aux élèves du lycée en formation professionnelle dans le secteur du cheval, d'être acteurs de leur formation en organisant et en participant à un évènement professionnel majeur. L'objectif étant également, de permettre aux éleveurs de la région et des environs, de présenter les différents équidés qu'ils souhaitent mettre à la vente, dynamisant ainsi la filière sur le territoire local.

Ces objectifs découlent directement des missions affectées aux établissements d'enseignement agricole par le ministère de l'agriculture, et définies au code rural.

## 1 – Les services de l'organisation :

- Présentation des équidés
- Si inscription avant le **21/11/16**, les équidés seront présentés dans un book, consultable sur le stand dédié aux professionnels
- Présentation des équidés sur chaque passage par le speaker
- Pour les chevaux passant les 15 jours sur place : préparation aux ventes : avec mise au travail de présentation à pied, saut en liberté, toilettage, manipulations, vidéos des équidés...

## 2 - Produits présentés : L'équidé doit répondre aux **exigences suivantes** :

- Etre âgé de **2 ans et plus**
- Etre à jour de leurs obligations **sanitaires** (vaccins et vermifuges) : les justificatifs sont demandés avant l'arrivée sur les ventes
- Etre **pucé** et avoir ses documents **d'identification à jour**, et validés
- Etre en **bon état corporel** le jour de la présentation
- **Etre paré** de moins de 4 semaines (ou ferré)
- Etre **indemne de vices rédhibitoires**, et de **maladie** déclarée au jour des ventes

L'organisation se réserve le droit de refuser un équidé qui ne répondrait pas de façon évidente à l'un des critères évoqué ci-dessus.

**Documents obligatoires** : Les chevaux inscrits doivent être accompagnés de documents en règle : carte d'immatriculation, document d'accompagnement avec vaccinations à jour. Ces documents doivent être présentés à l'arrivée des chevaux par le professionnel aux organisateurs.

Le cheval reste sous l'entière responsabilité de son propriétaire pendant tout le temps où il est confié à l'organisation pour ces ventes.



### 3 - Déroulement des ventes :

Les ventes se dérouleront en parallèle d'un C.S.O. organisé par le Galop Tricastin, et en collaboration avec le conseil de la filière cheval Auvergne-Rhône-Alpes.

Seuls les professionnels du cheval ont accès à ces ventes. Deux formules sont disponibles :

- **Choix 1** : Le cheval est confié aux élèves du lycée Drôme Provençale du 21/11/16 au 04/12/16 inclus: les chevaux seront entraînés aux présentations en main et en liberté par les élèves de Bac Pro. encadrés par des professionnels du lycée et du Galop Tricastin, et en présence d'un chef de piste national : Eddy CASTELON. Puis le cheval sera présenté, toiletté, par les élèves aux cours de **4 présentations : deux le samedi 03 et deux le dimanche 04 décembre 2016.**

- **Choix 2** : Le cheval est présenté le WE du 3 et 4 décembre : avec la possibilité de ne présenter qu'une journée , 4 présentations sont prévues sur l'ensemble du WE, soit 2 / jour.

Dans le cas du choix 2, le cheval devra être amené **au moins 2 heures avant** le début des épreuves.

Dans tous les cas les obligations concernant l'équidé, définies au point 1 du présent règlement, restent valables, quel que soit le choix fait.

**Les présentations se feront en main, au pas et au trot, puis dans le rond d'Havrincourt pour le saut en liberté.**

4 - **Frais d'inscription** : Dépendent du choix fait par le professionnel :

- **Choix 1** : formule tout inclus : Entraînement aux présentations, toilettage, présentations, communication, boxes et alimentation du cheval, stand des ventes, inscrit dans le book...: **320€ TTC.**
- **Choix 2** : \* formule WE : Présentation aux ventes, comprenant 2 présentations / jour : **80€ TTC**  
\*formule journée (samedi ou dimanche au choix) : 2 présentations : **50€ TTC**

Les règlements devront impérativement être effectués **lors de l'inscription** aux ventes, à l'ordre de : « Association Saint Paul' even équestres »

Toute inscription est définitive et ne sera en aucun cas remboursée.

NB : Une subvention pourra être reversée aux éleveurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en fonction de l'enveloppe disponible.

5 - **Prise en charge des équidés** :

- **Choix 1** : lundi 21/11/2016 à 14h, au Galop Tricastin, jusqu'au 04/12/2016 : 16h30.
- **Choix 2** : \* **formule WE** : Samedi 3/12/2016 et dimanche 04/12 : Contrôle équidés à 8h30 . Fin épreuves : dimanche 04/12/2016 vers 16h30

\***formule journée** : Contrôle équidé à 8h30, samedi ou dimanche.

**Dans le cas du choix 2** : l'éleveur devra veiller à amener foin et concentrés pour son cheval, et il aura l'obligation de toiletter son cheval avant la vente. **Attention : le boxe n'est pas compris dans la prestation !**



Dans tous les cas, le professionnel amenant l'équidé devra fournir protections et filet de présentation.

L'équidé, ainsi que le matériel amené sur le site, restent sous l'entière responsabilité du propriétaire de l'équidé. Aucun accident survenu au cheval durant les épreuves, et aucun vol ou perte de matériel ne sont de la responsabilité de l'organisation et du Galop Tricastin.

**6 - Présentations** : Contrôle équidés à 8h30, puis début des présentations : à 10h30 puis à 14h30.

Chaque cheval sera présenté par un speaker professionnel, à l'aide des informations fournies au préalable par le propriétaire de l'équidé. Informations qui se retrouveront sur le stand dédié exclusivement aux ventes.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité au cours des essais et des transactions concernant les équidés à la vente.

**7 - Visite vétérinaire** : Le propriétaire de l'équidé peut choisir de faire pratiquer sur place, une visite vétérinaire afin de permettre aux vendeurs comme aux acquéreurs, de finaliser plus rapidement la vente des équidés. Cette visite est **optionnelle**, et sera facturée directement par le vétérinaire en charge de la pratiquer.

Le Dr. Ericka SUBLIME, propose deux types de visites vétérinaires, qui peuvent-être choisies par l'éleveur ou l'acheteur potentiel : ❖ Visite d'achat « base » : avec bilan locomoteur : examen dynamique et tests locomoteurs : **94 € TTC**

❖ Visite d'achat « approfondie » : avec bilan locomoteur + radios pieds et articulations (comprenant interprétation et sédation éventuelle) : **383,75 € TTC**

Date :

Signature et cachet :



Association Saint Paul'even équestres – 17 rue du serre blanc – 26130 Saint Paul trois châteaux Tel :04.75.96.62.27  
Mail : saintpaul.even.equestres@gmail.com